



Lettre d'informations

JUIN 2020



Montbrond-le-Château

Edito du Maire



Mme GIRARDIER Maire sortant et Mme PRILLARD Maire entrant

Chères Castelmontoises, Chers Castelmontois,

Après le confinement généralisé dans notre pays en raison de la crise sanitaire du Covid 19, la nouvelle équipe municipale s'est installée le 26 mai 2020.

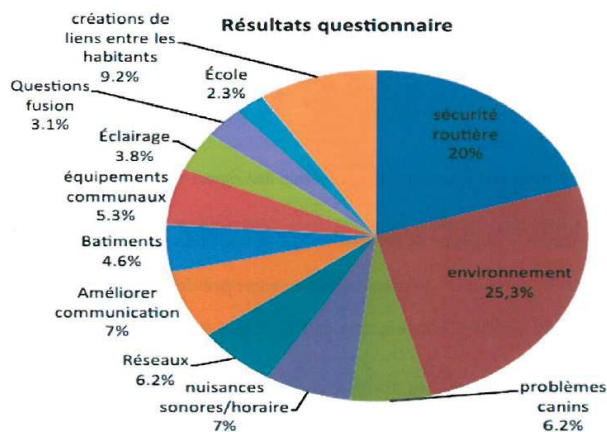
Depuis cette date, 2 conseils municipaux ont eu lieu les 2 et 16 juin au cours desquels, notamment, toutes les commissions communales ont été définies ainsi que les représentants de la commune aux instances intercommunales. Le budget 2020 a également été voté.

Avec un calendrier de travail soutenu, toutes les commissions ont été installées pour faire le point sur les dossiers en cours et esquisser les premiers projets que la municipalité souhaite porter, en s'inspirant notamment de vos réponses au questionnaire de consultation d'avril/mai 2020.

A l'approche des congés de la période estivale, et après cette période du confinement qui a pu être éprouvante pour certains d'entre vous, je vous souhaite de pouvoir vous évader un peu, tout en restant prudent, ne serait ce que lors d'une promenade sur le sentier d'interprétation de l'espace naturel sensible de la Motte du Château. Cet aménagement réussi a été mis en oeuvre par la municipalité précédente et nous organiserons, cet automne, si le contexte sanitaire nous y autorise, une inauguration, qui sera un moment privilégié de rencontre avec les habitants et symbole du passage de témoin de l'ancienne équipe municipale à la nouvelle équipe.

Angèle PRILLARD, Maire de Montbrond le Château

Résultats du questionnaire de consultation des habitants d'avril/mai 2020 :



Utilisation de la salle des fêtes et manifestations sur la voie publique durant la période d'urgence sanitaire liées au Covid 19 :

En raison de la réglementation en vigueur liée à la crise sanitaire du Covid 19, seules les locations de la salle des fêtes déjà planifiées avant la crise sanitaire pour cet été sont assurées et dans le respect des règles strictement définies par la réglementation relative aux établissements recevant du public. Retrouvez sur le site internet de la commune les règles en vigueur à ce jour. Concernant les manifestations pour cet été sur la voie publique de plus de 10 personnes, la réglementation impose à l'organisateur, d'indiquer de manière très précise les mesures mises en oeuvre pour assurer les gestes de distanciation sociale et l'organisateur assume la responsabilité du respect des consignes mises en place. Si la municipalité accepte l'organisation de la manifestation, la demande doit ensuite être transmise à la préfecture à minima 72 heures avant pour accord. Pour toute demande, adressez vous à la mairie.

Présentation des adjoints avec les responsabilités des commissions :

M. Vincent COQUIARD, 1er adjoint en charge des commissions finances, bois et aménagement durable du territoire.

M. Guillaume LOPES, 2ème adjoint en charge des commissions voiries, réseaux, espace vert et cadre de vie (avec Mme Aline DOS SANTOS et M. Gaston PETERLET pour le cadre de vie).

M. Xavier LIDOINE, 3ème adjoint en charge de la commission Bâtiments.

Ordre du jour des conseils municipaux

Ordre du jour du conseil municipal du 16 juin 2020 :

1° Finances :

1. Modification du montant de la PFAC (Participation au financement de l'assainissement collectif)
2. Redevance assainissement
3. Taux de fiscalité 2020
4. Reversement de l'excédent du BA au BP
5. Vote des budgets 2020, Général et Assainissement.

2° **Assainissement** : Arrêté contrôle des raccordements à l'assainissement collectif en cas de vente d'un bien immobilier.

3° **Affouage** : délai supplémentaire pour les affouagistes pour la réalisation de leur portion.

4° **Travaux route de Malbrans** : présentation du projet et recours à un maître d'œuvre.

5° **Commission appel d'offres** : composition.

6° **Dématérialisation des actes** :

7° **Points divers** : dont l'espace naturel sensible (ENS) de la Motte du Château.



Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site internet de la commune www.montrond-le-chateau.fr. Ils sont également affichés sur les panneaux d'affichages et du village.

Pour de bons rapports de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

(définis par arrêté préfectoral N°2005-1904-01841 disponible sur le site internet)



Mardi 7 juillet : Prochain conseil municipal

Vendredi 10 juillet : La commission cadre de vie souhaiterait rencontrer les jeunes du village.

Les modalités pratiques seront communiqués par mail et sur les panneaux d'affichages.

Entretien des espaces communaux :

L'agent communal M. Christian WETZEL a effectué, comme les mois précédents, du nettoyage dans la commune. L'une des missions du mois de mai était de nettoyer le terrain de boules du secteur "rue du Luminaire / rue du Tacot".



Aire de jeux / Chalet des jeunes :

Des poubelles de tris sont installées devant le chalet des jeunes à l'aire de jeux pour éviter des débordements trop fréquents :

Une poubelle pour les déchets non recyclable et une poubelle pour déchets recyclables.



Fleurissement de la commune :

Certains géraniums sont partis en vacances... Merci de respecter le travail de la commune.

Une jardinière d'herbes aromatiques est à votre disposition à l'intersection du "Chemin des Vaches / Route de Chenecey". Merci d'être raisonnable, et de ne prendre que quelques tiges ou feuilles pour agré-
menter votre repas.



ETAT CIVIL:



Les naissances :

Antonin LIDOINE
Né le 23/02/2019
1 rue de la Fromagerie

Bastien RAUX
Né le 20/09/2019
5 Rue du Tilleul

Zélie MOUILLE-BOUCHE
Née le 28/03/2020
1 rue du Mûrier

Eléna GUIGNARD
Née le 31/05/2019
7 rue du Mûrier

Lucy POIROT
Née le 23/06/2019
4 Impasse Aux Nids
d'Oiseaux

Dario GODET
Né le 10 mai 2020
1 Chemin des Vaches

Lilly COQUIARD
Née le 06/09/2019
10 Rue du Tilleul

Noah RABIAN
Né le 22/07/2019
7 Route de Besançon

Noéline COLLARDEY
Née le 14 mai 2020
9 rue du Tacot

Les anniversaires ... 90 ans :

La municipalité précédente est allée souhaiter un joyeux anniversaire



à **Joseph DECREUSE** le 24 avril 2019 et
à **Madeleine DECREUSE** le 20 décembre 2019.

Mariages :

Jonathan BONJOUR & Caroline GAUTHIER mariés le 13 avril 2019



Décès :

M. Gilles PETIT
Né le 23/02/2019
Décédé le 11/06/2019

Mme Edwige AGOSTINHO
Née le 25/12/1971
Décédée le 18/12/2019

M. Robert DELONGEVILLE
Né le 07/05/1930
Décédé le 07/05/2020

M. Martial RATTE
Né le 16/01/1976
Décédé le 23/06/2019

M. René BEUREY
Né le 01/12/1940
Décédé le 22/03/2020

M. Bernard CAUDRON
Né le 31/12/1927
Décédé le 01/06/2020

Mme Henriette PETIT
Née le 02/04/1923
Décédée le 23/06/2020

Bienvenue aux nouveaux habitants qui sont invités à se présenter en mairie :

M. POULAIN Nicolas

Mme CHOULET Isabelle et ses enfants

M. JEANTET et son fils

M. BASTUBER Julien et ses enfants